

Pourquoi soutenir la Fondation contre le Cancer ?

Grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation peut remplir sa mission qui consiste à rendre possible un maximum de progrès contre le cancer.

Concrètement, vos dons permettent de financer la recherche oncologique, d'aider les personnes malades et leurs proches et de promouvoir la santé.

Votre générosité envers la Fondation est utile et précieuse :

- parce que la Fondation est l'héritière d'une expérience et d'une tradition de plus de 80 ans de lutte contre le cancer en Belgique ;
- parce qu'elle fonctionne de manière performante et cherche constamment à améliorer son efficacité ;
- parce que ses actions menées au niveau local et national lui permettent de répondre aux attentes de nombreux patients et de leurs proches ;
- parce que les dons sont utilisés pour un combat qui nous tient tous à cœur ;
- parce que la Fondation travaille en respectant les principes d'une gestion saine et transparente.

Les moyens financiers de la Fondation contre le Cancer

Les revenus de la Fondation proviennent presque exclusivement de la générosité du public (particuliers et entreprises), principalement sous la forme de dons. La Fondation bénéficie de droits de succession réduits en cas de legs (dons par testament) : 6,6 % à Bruxelles, 7 % en Wallonie et 8,8 % en Flandre.

Les actions entreprises par la Fondation pour faire appel à la générosité du public sont toujours menées dans le respect des donateurs et de l'éthique. Son affiliation à l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds (www.vef-aerf.be) en témoigne.

Tous nos comptes et procédures sont par ailleurs audités par le cabinet de réviseurs Deloitte & Touche, l'une des principales sociétés indépendantes de contrôle.

Comment soutenir la Fondation contre le Cancer ?

- **Par un don ponctuel ou régulier (via ordre permanent) sur le compte 000-0000089-89**
(IBAN : BE45 0000 0000 8989 - BIC : BPOTBEB1)
Les dons de 30 euros et plus sont déductibles fiscalement.
- **Par une donation ou par un don par testament**
Pour des informations à ce sujet, veuillez consulter le site de la Fondation (www.cancer.be). N'hésitez pas à contacter la Fondation pour de plus amples renseignements. Vous pouvez également contacter votre notaire pour obtenir des conseils.
- **Par un soutien à l'occasion d'un événement privé**
Naissance, anniversaire, mariage, départ à la retraite, décès, etc.
- **Par l'organisation d'une manifestation**
Exposition de peinture, spectacle, marche ou course, etc.
- **En offrant bénévolement vos services à la Fondation**
Accompagnement des patients vers les centres de soins, soutien administratif, participation à des actions de récolte de fonds, etc.

**Vous pouvez verser la somme de votre choix sur le compte
000-0000089-89**

Si le total des dons que vous effectuez au cours de la même année atteint ou dépasse 30 euros, vous aurez droit à une attestation fiscale l'année suivante.

Plus d'infos ?

Consultez le site web de la Fondation contre le Cancer : www.cancer.be
Demandez notre rapport annuel en téléphonant au numéro 02 736 99 99 ou consultez-le sur le site.

Pour des renseignements plus précis, vous pouvez contacter Claudia Minchella de la Fondation contre le Cancer au numéro 02 743 37 44. Elle vous orientera vers la personne la plus adéquate pour répondre à votre demande.

Chaussée de Louvain 479
1030 Bruxelles
tél. + 32 2 736 99 99
info@cancer.be
www.cancer.be


Fondation
contre le Cancer
Fondation d'utilité publique

Fondation contre le Cancer

Notre mission, nos objectifs, nos actions



Avec vous, pour un maximum de progrès contre le cancer




Fondation
contre le Cancer
Fondation d'utilité publique

La Fondation contre le Cancer : une mission, trois objectifs

La Fondation contre le Cancer n'a qu'une seule ambition : rendre possible un maximum de progrès contre le cancer. Pour cela, nous travaillons à trois niveaux:

Le soutien financier de la recherche cancérologique en Belgique

➔ Pour augmenter les chances de guérison, nous finançons les travaux de nombreux chercheurs dans les grands centres du pays, le plus souvent universitaires.

L'aide sociale, le soutien financier et l'information des patients et leurs proches

➔ Pour augmenter la qualité de vie des malades, nous proposons de l'information, de l'aide sociale et du soutien aux personnes atteintes par un cancer et à leurs proches.

La promotion de modes de vie sains, de la prévention et du dépistage, ainsi que la diffusion large d'informations scientifiquement validées

➔ Pour réduire les risques de développer un cancer, nous encourageons après vérification de leur efficacité, l'adoption de modes de vie sains et la pratique du dépistage. Pour cela, nous diffusons largement des informations scientifiquement validées.

Les cancers : des chiffres inquiétants

Les cancers préoccupent nos concitoyens. Ces maladies sont en passe de devenir la première cause de décès en Belgique. Leur incidence (plus de 55 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année) ne cesse d'augmenter.

C'est pour cela que la Fondation contre le Cancer continue, avec l'aide des personnes qui la soutiennent, à s'investir dans la lutte contre la maladie.

La Fondation contre le Cancer soutient la recherche en cancérologie

Soutien financier

Grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation contre le Cancer joue un rôle majeur dans le financement privé de la recherche cancérologique en Belgique, tant au niveau de la recherche fondamentale que de la recherche clinique et translationnelle.

Des résultats porteurs d'espoir

De nombreux travaux issus de centres de recherche belges et financés par la Fondation ont déjà abouti à des avancées remarquables. On pense notamment à la détermination du profil génétique des tumeurs, aux traitements ciblés et au développement d'études cliniques portant sur la mise au point de vaccins anticancer tant préventif que curatif.

Domaines d'action diversifiés

Outre la recherche proprement dite, la Fondation soutient également d'autres projets médico-scientifiques, sous la forme d'interventions financières ponctuelles ou récurrentes.

Exemples : financement des banques de tumeurs, soutien structurel au Registre national du Cancer, engagement de data managers dans les hôpitaux, évaluation des difficultés physiques et psychosociales des patients, etc.

La Fondation contre le Cancer s'investit dans différents domaines dans l'espoir d'une reprise ultérieure par les pouvoirs publics.

La Fondation contre le Cancer accompagne les patients dans la maladie

Parce qu'à côté de l'aspect médical, la vie doit continuer... L'amélioration de la qualité de vie des patients et de leurs proches est l'une des priorités de la Fondation contre le Cancer. Pour soutenir au mieux les patients et leurs proches mais aussi pour répondre efficacement à leurs besoins, la Fondation présente un large éventail d'initiatives au moment où la maladie se déclare et après les traitements.

Voici quelques exemples :

- Être à l'écoute du patient et de ses proches via le Cancerphone (0800 15 801), ligne téléphonique gratuite et anonyme d'aide et d'information.
- Faciliter l'accès aux soins : aide financière, accompagnement vers les centres de soins et soutien psychologique continu.
- Prendre soin de soi : soins esthétiques, journées bien-être et programme d'activités physiques pour des patients en traitement ou venant de terminer leur traitement via le programme RaViva. Le programme RaViva entend combattre la fatigue par de multiples activités (aquagym, gymnastique, yoga) pratiquées en groupe et animées par un professionnel.
- Permettre des moments de détente : vacances à la mer, journée familiale à Planckendael, activités pour enfants en traitement sous surveillance médicale.
- Présenter des informations claires concernant la maladie et les traitements via le site de la Fondation (www.cancer.be), les journées d'information ainsi que les brochures et les livres de poche.

La Fondation contre le Cancer informe et contribue à la prévention

Environ un tiers des cancers pourraient être évités grâce à l'adoption de modes de vie sains, en limitant l'exposition aux facteurs de risque connus : tabagisme, abus d'alcool, kilos superflus, exposition excessive aux rayons ultraviolets, etc. Par ailleurs, un tiers des cancers pourraient être guéris si la maladie était dépistée à temps et traitée de manière plus précoce.

La Fondation informe le public sur les comportements à risque et sur les actions qui favorisent une bonne santé. Elle agit auprès des autorités afin d'obtenir des législations favorables à la prévention et au dépistage. La Fondation est en mesure d'organiser de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation. Parmi celles-ci, on pense notamment à la lutte contre le tabagisme, aux campagnes d'information et de sensibilisation relatives au dépistage du cancer du sein, etc.

